



SEMINAIRE REGIONAL ITINERANT « HABITER C'EST AUSSI SE NOURRIR » : Atelier des Alpes - Maritimes à Grasse le lundi 14 novembre 2016

Suite aux ateliers organisés par MALTAE et accueillis à Hyères, pour le Var en mai dernier, puis à Grasse pour les Alpes Maritimes, dans le cadre du mois de l'ESS de novembre, **le troisième atelier de synthèse aura lieu dans les Bouches du Rhône, où le séminaire s'est engagé lors des Rencontres Nationales de l'Habitat participatif, en juillet 2015. Il se fixera l'objectif de réfléchir sur cette question à l'échelle métropolitaine.**

Il est urgent d'assurer la sécurité alimentaire des territoires, au même titre que la sécurité énergétique : le constat est maintenant largement partagé. L'idée qu'il faille donc augmenter les surfaces à redonner à l'agriculture et le nombre d'agriculteurs au prorata de l'accueil des populations nouvelles n'est donc qu'une idée de bons sens, aisée à comprendre. Elle nécessite l'effort de renverser la vision dominante d'aujourd'hui (car effective) d'une compétition entre terres agricoles et terres à bâtir, et de substituer à l'idée que la croissance des villes se fait obligatoirement au détriment de ses terres agricoles la vision d'une alliance « gagnant gagnant », d'une entraide possible entre développement de l'agriculture et développement urbain. Certes, tous les territoires ne sont pas égaux en termes de potentiel existant de terres fertiles, et de pression foncière. Les Alpes Maritimes, dans leur partie littorale, font figure de cas d'école : il ne reste plus que 6 % de terres agricoles ; des villes telles Cannes, ou dans le Var La Seyne-sur-mer, ne décomptent plus que 5 hectares de SAU. Si la fabrique d'une ville nourricière est plus qu'urgente et nécessaire dans nos territoires urbanisés soumis à la littoralisation, (on attend un habitant sur deux de la planète en région littorale d'ici 2050), la prise de conscience est générale et de tout côté, à toutes les échelles, s'expérimentent des initiatives . Au-delà des préoccupations environnementales des bienfaits de la nature en ville (planter des arbres pour la qualité de l'air), les initiatives publiques et privées de jardins partagés fleurissent et s'y revendique une production potagère imbriquée à une production de bien-être social, de convivialité, de plaisir de vivre.

Passer à la mise en œuvre génère une multitude de questions, juridiques, financières, de procédures, et pose au préalable celle de l'évaluation de la surface agricole nécessaire pour nourrir un habitant. Hors, les changements alimentaires où le bio et la protéine végétale réduisent drastiquement les surfaces nécessaires avec l'alimentation traditionnelle où le steak était chaque jour sur la table, les nouvelles techniques de cultures en permaculture et

agroforesterie renouvellent le regard que les urbanistes pouvaient porter sur un terrain de 2 à 3000 m² : de *délaissé*, ou *dent creuse* à bâtir nécessairement, il devient, en espace vert, un sérieux potentiel de gain environnemental pour la ville ; mis en culture, c'est un emploi potentiel pour un de ces nouveaux agriculteurs urbains qui ne demande qu'un lopin de terre pour commencer, quitte à en chercher un deuxième. Aubagne a déployé depuis plus de vingt ans une charte agricole en installant de jeunes agriculteurs urbains heureux... Les Fermes d'avenir réduisent jusqu'à 2000 m² la surface nécessaire à une exploitation, là où il fallait plusieurs hectares autrefois.

A Valbonne, le PLU a instauré dans son règlement de secteur UB13 et UE13 l'obligation de jardins partagés pour toute construction supérieure à 1000 m². A Caen, depuis 2012, un verger urbain a poussé sur un terrain de la municipalité dont profite le quartier et ses écoles ; verger urbain, ville comestible font des petits et les initiatives sont innombrables sur toute la France, sans vouloir regarder nos voisins allemands combien plus en avance sur ce plan, ou même, de l'autre côté de l'océan, l'exemple canadien...

En PACA, à Ramatuelle, la révision du PLU a redonné plusieurs centaines d'hectares à l'agriculture ;

A Marseille, plus de vingt hectares sont redonnés à l'agriculture dans la ZAC de Ste Marthe ; Un diagnostic agricole vient de réévaluer le potentiel agricole en multipliant par deux, voire trois les 100 hectares comptabilisés restant dans la commune. A l'échelle des 18 communes autour de Marseille, c'est un potentiel de plus de 1000 hectares qui a été identifié, en plus des 1400 actuellement en cultures !

A Amiens, les anciens hortillonnages ne sont plus seulement élément identitaire à préserver comme patrimoine, témoin d'un mode de culture du XIX^e siècle sur des terres gagnées durement sur les marais mais, sous l'impulsion d'un artiste, ils sont pour la ville une vitrine d'une culture dans les deux sens du terme : culturel et cultural !

Localement, il n'est plus à présenter l'exemple de Mouans-Sartoux, où une ferme en régie municipale nourrit les enfants des écoles, et dont le PLU s'est attaché à reconquérir les terres suffisantes pour nourrir en produits frais maraichers toute la population de la commune.

Quand la politique fait preuve de volonté, tout est possible. A Albi, les élus de la ville viennent de se fixer l'objectif de parvenir à l'auto-suffisance alimentaire de toute la commune à l'horizon 2020. Concrètement, cette ville de 51 000 habitants veut réorganiser sa production agricole pour que 100% de ce dont elle a besoin soit disponible dans un rayon de 60km seulement. Mais l'autosuffisance alimentaire ne se décrète pas : elle se construit à force de décisions nouvelles et pragmatiques. Ainsi, la ville d'Albi a déjà préempté 73 ha de friches agricoles à deux pas du centre-ville. A mesure qu'elle en deviendra propriétaire, elle les mettra à disposition des nouveaux maraîchers à qui il ne manque qu'une terre pour exprimer le savoir-faire et les redistribuer en circuit court!

Changement climatique et inondations peuvent devenir des chances pour les villes en redessinant des limites naturelles à l'urbanisation. Paris compte une nouvelle forêt, dans un

lieu improbable et peu bucolique : le 19e arrondissement, depuis les berges du canal Saint-Martin, jusqu'au square Claude-Bernard. Sur 300 mètres le long du périphérique, entrepôts et friches industrielles ont définitivement disparu pour rendre ses droits à la nature et 2 900 jeunes chênes, tilleuls, érables et merisiers, des plantes vivaces, d'autres grimpantes, des arbustes poussent pour le bonheur de tous... L'appel à projet « Parisculteurs » vient d'attribuer 5,5 hectares de parcelles sur 33 sites dont 13 appartenant à la ville de Paris et 20 à des bailleurs sociaux, la RATP ou des privés.

En ce mois de l'Economie Sociale et Solidaire, il était important de faire se rencontrer et échanger avec les acteurs institutionnels et les responsables des politiques de la ville les forces de propositions citoyennes, si nombreuses, dont l'inventivité est infinie, avec des structures comme *Terre de liens*, les Incroyables comestibles, les Colibris, Ecohabitons06. *Terre de Liens* Normandie propose un « convertisseur alimentaire » pour répondre à la question de « combien de paysans et paysannes devrions nous avoir dans notre commune ou alentours pour relocaliser notre consommation alimentaire ? »

Ouvert à tous et gratuit (sur inscription), l'atelier du lundi 14 novembre après-midi sera suivi à 17h15 de la projection d'un film réalisé par des étudiants d'Agroparistech qui présentera la diversité des nouvelles cultures urbaines : **«Des Cultures et des Villes, vers une agriculture urbaine»**. Le film sera suivi d'un débat animé par des membres des associations MALTAE et Terre de Liens.

Pour tout renseignement et inscription : s'adresser à MALTAE maltae2@gmail.com 06 19 65 08 44 ou vtetu@paysdegrasse.fr 06 65 52 93 10

MALTAE est une association qui depuis 20 ans anime un débat citoyen et fait œuvre d'éducation populaire sur les questions complexes de l'aménagement du territoire. Toute information sur le site Maltae.org

Pour un peu de littérature sur « Habiter c'est aussi se nourrir » : cf article O Jacquemin « Habiter c'est aussi se nourrir » N° de février 2016 de la revue Biocontact *Habiter demain* <https://paysdefayence.blogspot.fr/2016/11/habiter-cest-aussi-se-nourrir-de-la.html>

PREMIERES PROPOSITIONS et ATTENTES ... PISTES à CREUSER

- **Jardins partagés ouverts aux migrants**
- **Nouvel espace (s) pour le jardin Martelly**
- **Foncière dédiée aux projets des possibles (éviter les occasions ratées)**
- **Prendre en compte les potentialités liées à l'hydraulique (canaux naturels et domestiqués et réseaux propre et sale eaux usées ...**
- **Mini projets énergétiques hors réseaux collectifs**
- **Créer un groupe de travail régulier (commission permanente) sur toutes ces questions Lina Cappellini se propose comme fédératrice**
- **Associer les enfants**

- **Permettre la restitution des travaux dans les espaces décloisonnés**
- **Faire la promotion des zones franches (Loi CAP) Créativité, Architecture, patrimoine cf Jardins d'essais**
- **Créer un conservatoire des Terres fertiles, à l'image du conservatoire du Littoral**